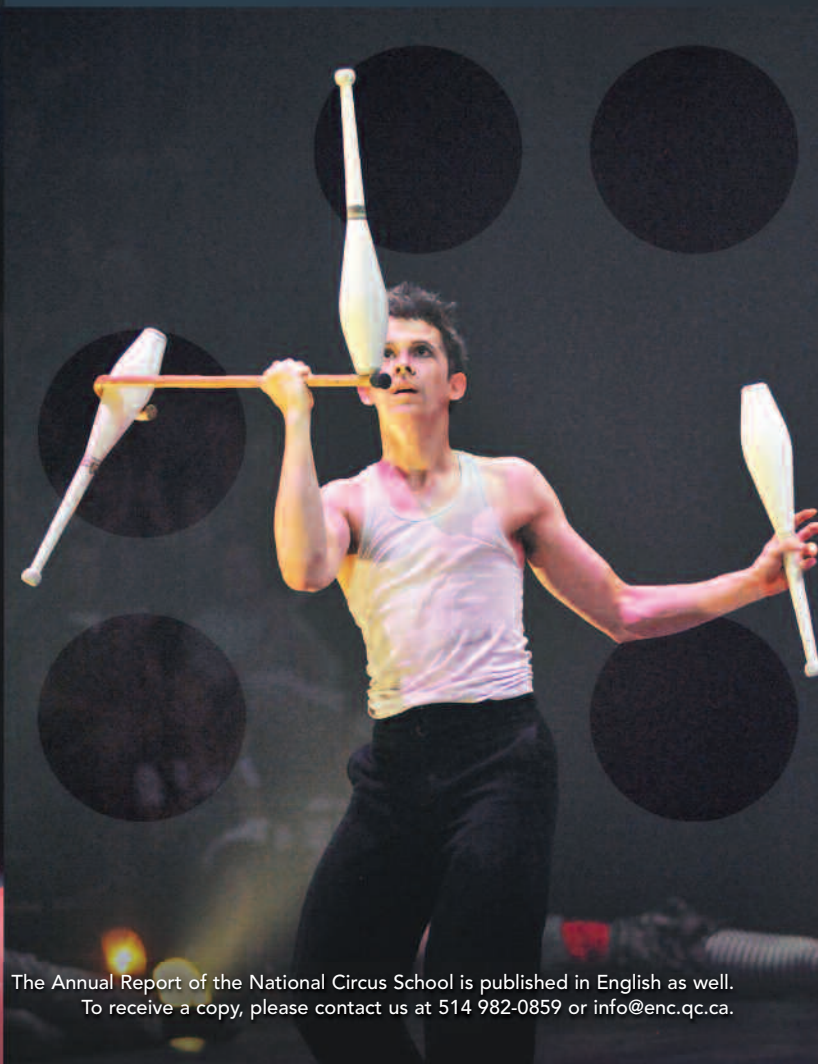


2011-2012

RAPPORT *annuel*



The Annual Report of the National Circus School is published in English as well.
To receive a copy, please contact us at 514 982-0859 or info@enc.qc.ca.



RAPPORT 2011 2012 ANNUEL

Table des MATIÈRES

- 5 Une grande école d'art
- 6 Conseils d'administration, comités et équipe de direction
- 7 Gouvernements, organismes subventionnaires et associatifs
- 8 Messages des présidents
- 10 Rapport du directeur général
- 14 Description sommaire des programmes offerts
- 15 Candidatures et admissions de 2006 à 2012
- 16 Promotion 2012 de la formation supérieure des artistes de cirque
- 17 Promotion 2012 des instructeurs et formateurs en arts du cirque
- 18 Élèves et étudiants par programme de 2006 à 2012
- 19 États financiers audités 2011-2012 de l'École

RAPPORT ANNUEL 11-12 de l'École nationale de cirque

Rapport de la Fondation de l'École nationale de cirque

- 37 Fondation de l'École nationale de cirque
- 37 Programme de bourses
- 38 Donateurs de la Soirée-bénéfice 2012
- 39 Donateurs de la campagne 2011-2012
- 41 États financiers audités 2011-2012 de la Fondation

Une grande ÉCOLE D'ART

Située à Montréal, l'École nationale de cirque est un établissement d'enseignement secondaire et collégial qui a pour mission première de former des artistes de cirque. Reconnue internationalement pour la qualité de sa formation, l'École accueille près de 200 étudiants de partout au pays et dans le monde. Depuis sa fondation en 1981, l'École nationale de cirque a joué un rôle crucial en matière de développement des arts du cirque au pays et ailleurs dans le monde. L'École a formé plus de quatre cents artistes de cirque et plus d'une centaine d'enseignants en arts du cirque. Précurseur du renouveau du cirque au Canada et en Amérique du Nord, l'École a contribué à l'émergence de plusieurs compagnies de cirque phare comme le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et Les 7 doigts de la main. Depuis longtemps l'une des références mondiales dans l'enseignement des disciplines circassiennes, l'École est désormais reconnue comme un centre international de recherche dans le champ des arts du cirque. Elle est plus que jamais un foyer d'innovation où des interprètes-créateurs, des concepteurs et des pédagogues se révèlent et s'épanouissent, stimulant la diversité des esthétiques et des formes du cirque.



Conseils d'ADMINISTRATION

École nationale de cirque – ÉNC
et de la Fondation de l'École nationale de cirque – FÉNC

Lili de Grandpré, présidente ÉNC

Associée principale
CENCEO

David McAusland, président FÉNC

Associé
McCARTHY TÉTRAULT

Robert C. Nadeau, vice-président et secrétaire ÉNC - FÉNC

Président
NADEAU CONSEIL INTERNATIONAL

Gilles Lapointe, trésorier ÉNC - FÉNC

Vice-président exécutif – Finances et administration
LES PRODUCTIONS FEELING INC.

Membres

Stéphane Achard

Premier vice-président et directeur général,
Service aux entreprises
MOUVEMENT DESJARDINS

Jocelyn L. Beaudoin

Président et chef de la direction
FONDATION SUR LES ANTIVIRAUX

Claude Bédard

Vice-président
GESTION D'ACTIFS BURGUNDY

Sylvie Bovet

Vice-présidente aux achats
LE GROUPE BOVET

Pierre Carrier

Enseignant, représentant des employés
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Luc Filiatreault, représentant des parents au programme secondaire

Président directeur général
NEURALITIC

David J. Forest

Président et conseiller en sécurité financière
SERVICES FINANCIERS DAVID FOREST

Robert Hoppenheim

Fondateur
HOPPENHEIM & CO.

Sébastien Guénette

Directeur général – Litiges et conformités
JTI – MACDONALD

Marc Lalonde

Directeur général
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Catherine Laurin

Gestionnaire de portefeuille,
conseillère en placement
ANDERSON LAURIN GESTION DE PLACEMENTS
BMO NESBITT BURNS

Bernard Petiot

Vice-président, Casting et Performance
CIRQUE DU SOLEIL

Paul Wilson

Associé
CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES
NATIONAL

Membres sortants

Jacques Côté

Président du conseil d'administration
SOCIÉTÉ DU HAVRE DE MONTRÉAL

Bruno Duguay

Vice-président, Chef du contentieux et Secrétaire
JTI MACDONALD

Marc Gagnon

Vice-président principal – Organisation et culture
CIRQUE DU SOLEIL

Normand Legault

Président du conseil
MONTRÉAL INTERNATIONAL

Comité des bourses

Lili de Grandpré, présidente

Sylvie Bovet

Hélène Dufresne

Comité de la collecte de fonds

David McAusland, président

Stéphane Achard

David J. Forest

Robert Hoppenheim

Catherine Laurin

Paul Wilson

Comité des finances

Claude Bédard

Gilles Lapointe

Catherine Laurin

Robert C. Nadeau

Comité des programmes

Lili de Grandpré, présidente

Sylvie Bovet

Pierre Carrier

Luc Filiatreault

Bernard Petiot

Équipe de direction

Marc Lalonde

Directeur général

Daniela Arendasova

Directrice des études

Howard Richard

Directeur de la création

Éric Langlois

Directeur administratif

Christophe Rousseau

Directeur des communications

Martin Saintonge

Directeur technique et de production

Patrice Aubertin

Directeur de la recherche et de la formation en pédagogie

Titulaire de la Chaire de recherche industrielle dans les collèges du CRSH en arts du cirque

GOUVERNEMENTS et organismes subventionnaires

L'École nationale de cirque bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation supérieure en arts de même que du ministère du Patrimoine canadien via le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts.

L'École est également agréée pour fins de subventions par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec.

Dans le cadre des activités de recherche, l'École bénéficie d'une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada ainsi que de subventions du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

Organismes ASSOCIATIFS

L'École nationale de cirque est membre des organismes suivants :

- TOHU - La Cité des arts du cirque
- En Piste - Regroupement national des arts du cirque
- ADÉSAM - Association des écoles supérieures d'art de Montréal
- FÉDEC - La Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles
- FEEP - Fédération des établissements d'enseignement privés
- ACPQ - Association des collèges privés du Québec
- ACQ - Association des camps du Québec



Message de la présidente du CA de l'ÉCOLE

C'est avec un réel plaisir et un peu de trépidation que j'ai accepté il y a quelques mois la présidence du Conseil de l'École. Parce que c'est un gros défi à relever puisque je succède à Bruno Duguay, qui a su diriger le Conseil pendant plus de douze ans, d'une main de maître. Il nous laisse un merveilleux héritage dont je saurai profiter, ayant travaillé à ses côtés depuis 2002.

Le rapport annuel que nous rendons public est suffisamment éclairant sur la pertinence de notre établissement, sur la qualité et l'importance de ses réalisations et sur sa santé financière pour que je ne n'aie pas besoin d'en faire l'économie ici. Mais je veux en profiter pour rendre hommage à toute l'équipe de l'École, qui sous l'admirable direction de Marc Lalonde, rend notre tâche des plus agréables.

Je ne voudrais pas manquer non plus cette occasion de remercier les gouvernements du Québec et du Canada qui, par l'entremise de leurs programmes et fonds destinés à la formation professionnelle des artistes de cirque, assurent notre établissement d'un financement pluriannuel et stable, et ce, même en période de resserrement des finances publiques.

L'année du trentième anniversaire de l'École a culminé avec les spectacles de fin d'année de la plus importante cohorte de diplômés de l'histoire de l'École. C'est toujours un moment émouvant de voir quitter l'École des jeunes qui s'y sont épanouis. Émouvant mais rassurant, car ils sont la preuve tangible de l'engagement et de la contribution de l'École dans son secteur d'activités et dans la société en général.

Non moins émouvant fut le départ des quelques grands bénévoles qui avaient consacré de nombreuses années à la défense et au développement de notre institution. Ainsi donc nous quittait en juin dernier Marc Gagnon qui fut administrateur au cours des dix dernières années. La fin de l'exercice marquait aussi le départ du trésorier de l'École, Jacques Coté, qui a accompagné l'établissement pendant 18 ans. Finalement, comme je le mentionnais plus haut, Bruno Duguay, le président de l'École depuis 2001, passait le flambeau au terme d'une implication de plus de vingt ans au conseil.

Au nom des administrateurs, des membres du personnel et de tous ceux et celles qui ont grandi dans cette école au cours des deux dernières décennies, je tiens à exprimer à ceux qui nous ont quittés toute notre gratitude pour le dévouement dont ils ont fait preuve et le legs qu'ils laissent à la relève en arts du cirque.



Grâce à la qualité de gouvernance qu'ils nous ont laissée, l'École n'a pas eu de mal à recruter d'excellents candidats au conseil d'administration pour nous aider à prendre leur relève. Nous sommes ainsi très heureux d'accueillir aux conseils de l'École et de la Fondation Mesdames Sylvie Bovet et Catherine Laurin de même que Messieurs Stéphane Achard, Sébastien Guénette, Robert Hoppenheim, Bernard Petiot et Paul Wilson. Nul doute que nous pourrions compter sur leur engagement de même que leurs expériences diversifiées.

Nous sommes également ravis que Robert C. Nadeau ait accepté les rôles de vice-président et de secrétaire de l'École et de la Fondation et que Gilles Lapointe en soit le trésorier. Les nouveaux officiers dont je suis, appuyés de David McAusland qui préside notre Fondation, nous engageons à faire honneur à la confiance des administrateurs.

Sur une note moins prosaïque et, tel que la loi québécoise sur le conseil exécutif l'exige de tous les collèges privés agréés aux fins de subvention, je profite de ce rapport annuel pour certifier que le conseil d'administration de l'École n'a constaté aucune situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts dans laquelle un de ses membres se serait placé au cours de l'exercice 2011-2012.

Lili de Grandpré
Présidente du conseil d'administration
École nationale de cirque

¹ Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de l'École nationale de cirque est disponible sur son site Internet.

Message du président du CA de la FONDATION



Je me joins à Lili de Grandpré pour remercier tous ceux qui nous ont quittés après une longue et généreuse implication aux conseils d'administration. Sans leur engagement personnel au cours de ces années, nous ne pourrions présenter ici un bilan si favorable de l'École et de sa Fondation. Mais avant d'en faire état, je veux en compagnie de mes collègues administrateurs féliciter Lili de Grandpré pour son élection à la présidence du conseil de l'École. Nous la remercions tous d'avoir accepté cette responsabilité et sommes vraiment privilégiés de servir la cause de l'École sous sa gouverne.

La 20^e Soirée-bénéfice de la Fondation qui coïncidait avec la fin du 30^e anniversaire de l'École a remporté un succès inégalé. C'est grâce à la contribution exceptionnelle du Mouvement Desjardins, la participation de plusieurs bénévoles de la Fondation, du Cirque du Soleil et la contribution de nombreux donateurs fidèles. Nous félicitons Stéphane Achard qui, dès son arrivée au conseil, a relevé avec succès le mandat de présider la Soirée-bénéfice 2012. Les bénéfices recueillis permettront à l'École de rééditer, toujours dans les meilleures conditions professionnelles, l'expérience pédagogique et artistique du spectacle annuel, mais également de réaliser l'ensemble des prestations publiques des étudiants, si précieuses pour leurs apprentissages.

La quatrième campagne annuelle de la Fondation a vu le nombre de donateurs augmenter de près de 10 % et le total des fonds recueillis augmenter de plus de 60 %. Nous sommes heureux de constater que les sources des dons se diversifient et que nous pouvons désormais compter davantage sur les contributions de particuliers qu'ils soient parents d'étudiants, professionnels de cirque, ou simplement adhérents à la cause de l'École.

Le rendement de nos placements et celui de nos fonds de dotation constitués, rappelons-le, par des contributions exceptionnelles de notre campagne majeure de 2002-2006, ont généré plus de 85 000\$. Prudemment administrés par notre comité des finances, ces fonds ont notamment permis à la Fondation de verser 67 250\$ de bourses aux étudiants, 45 % de plus que l'année précédente. L'analyse rigoureuse du comité de bourses de la Fondation nous a assuré que les 33 bourses octroyées ont été remises à des étudiants qui sans cette aide n'auraient pu persévérer dans leurs études.

Le lecteur des états financiers de la Fondation, gracieusement audités par KPMG, constatera que la Fondation a réussi à assurer l'équilibre budgétaire de l'École et à subvenir aux besoins de ses étudiants à même les revenus de collecte de fonds de placement de l'exercice. Ainsi la Fondation a prudemment maintenu l'intégrité de ses actifs nets.

Les administrateurs se joignent à moi pour remercier tous les donateurs, particuliers, entreprises et fondations, qui soutiennent la cause de l'École nationale de cirque et de ses étudiants ainsi que tous les bénévoles qui la promeuvent et la défendent.

David McAusland
Président du conseil d'administration
Fondation de l'École nationale de cirque



Rapport du DIRECTEUR général

Quoi de plus gratifiant pour une jeune institution que de célébrer son 30^e anniversaire de fondation en pouvant tableer autant sur sa maturité et la reconnaissance qu'on lui témoigne que sur sa capacité et son désir d'évoluer. Ce sont ces sentiments de fierté et de lucidité qui ont animé l'équipe de l'École au cours de cette dernière année scolaire.

L'École est toujours la seule école supérieure d'art au Canada à offrir de manière entièrement autonome un cursus complet de scolarisation secondaire et de formation professionnelle post secondaire reconnue. Elle est aussi l'une des rares écoles de cirque au monde à offrir un continuum de formation si étendu.

En effet, l'École accueillait l'an dernier un nombre record d'étudiants dans presque tous ses programmes et a présenté la plus importante promotion d'artistes de son histoire, soit 24 diplômés.

La réussite scolaire de nos plus jeunes élèves, la réussite des études supérieures de nos étudiants et les succès professionnels de nos diplômés, dès l'aube de leur carrière, témoignent de la pertinence et de l'efficacité de nos programmes et de leur cursus que plusieurs considèrent comme un modèle de référence. Parallèlement, l'École affiche une rétention toujours aussi élevée, ce qui confirme à la fois la qualité de la sélection de ses candidats, la motivation des étudiants et leur persévérance dans le parcours de formation.

L'insertion professionnelle des diplômés de l'École nationale de cirque qui affiche encore et toujours un taux de placement de plus de 95% n'a pas été affectée par les récents soubresauts de l'industrie. Le marché de l'emploi des artistes de cirque au Canada et à l'international demeure toujours aussi ouvert et continue de favoriser les artistes de cirque polyvalents, innovateurs et en pleine maîtrise de leurs disciplines de spécialité, toutes compétences que l'École exige de ses finissants. Bien que les emplois chez nos trois grands cirques, le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et les 7 doigts de la main, soient toujours aussi prisés par les finissants, les diplômés de 2012 ont aussi obtenu des contrats auprès de 14 autres producteurs canadiens et étrangers.

Il est rassurant de constater que les efforts mis en œuvre par l'École aux cours des dernières années sont aussi favorablement perçus non seulement par les organismes de production mais également par des observateurs indépendants. Le rapport de l'expert indépendant mandaté par le Patrimoine canadien à l'automne 2012 était on ne peut plus clair à propos des programmes artistiques de l'École.

- « Depuis 2008 (année de la dernière évaluation), l'ÉNC a incontestablement consolidé sa position de leader international dans le domaine de la formation en arts du cirque ».

- « Son programme intègre une culture d'établissement basée sur la créativité et l'innovation. Sa grande force est d'avoir réussi à intégrer en un seul lieu toute la filière de formation professionnelle... »

- La « disponibilité » et « l'écoute » des directions pédagogique et artistique « en s'ajoutant à la rigueur méthodologique font que l'ÉNC n'est comparable à aucune autre école de cirque ».

- « L'ÉNC est un modèle international en matière d'enseignement des arts du cirque. »

En matière de formation des pédagogues du cirque, l'École offrait trois programmes menant à des attestations d'études collégiales. Ont terminé avec succès leurs études l'an dernier, cinq instructeurs en arts du cirque et dix formateurs. Ces nouveaux professionnels de l'enseignement des arts du cirque qui investissent désormais le champ de la pratique amateur, du cirque social ou de la formation préparatoire en arts du cirque se joignent à leurs 20 camarades diplômés de 2011 qui se sont tous insérés professionnellement en pédagogie des arts du cirque au cours de la dernière année.



La contribution au développement des ressources humaines du secteur ne s'est pas arrêtée là. Collaborant avec le Collège Lionel-Groulx pour la seconde fois, l'École a contribué à former cette dernière année 23 gréeurs qui ont pu développer chez nous leurs compétences en bénéficiant d'un parc d'équipements diversifié et de stages pratiques pertinents.

Pour tenir compte d'un nombre accru d'étudiants au cours des dernières années, l'École a dû mettre à niveau la gamme des services aux étudiants.

En étendant à sept jours par semaine le service d'hébergement, nos résidences ont pu encore mieux accueillir nos élèves de partout au Canada. Ceci a résulté en une augmentation de 50% du nombre de repas à prendre en charge et de 65% des heures d'encadrement à assurer.

En matière de santé, nous avons diversifié nos interventions et les compétences de l'équipe de thérapeutes qui comptent désormais massothérapeutes, ostéopathe, physiothérapeute et thérapeute du sport. L'an dernier, le nombre de consultations offertes a augmenté de 15 % pour atteindre une moyenne annuelle de 23 consultations par étudiant.

La bibliothèque de l'École peut être fière de sa collection spécialisée en arts du cirque, une des plus complètes au monde, mais doit l'être encore plus d'avoir accru le nombre de ses consultations de plus de 30 % !

Au chapitre de l'aide financière, le programme de bourses de la Fondation de l'École a permis l'octroi de 33 bourses de 2 000 \$ en moyenne à des élèves et étudiants. L'École a aussi contribué à ce que 30 étudiants bénéficient de différents programmes d'aide financière publics et privés.

Au total, l'École a permis à 24 étudiants de participer à des stages et échanges notamment au Banff Centre en Alberta, au Festival Circa en France et aux écoles de cirque à Bruxelles et à Stockholm.

Suite à la mise en œuvre de sa stratégie de renforcement de la fonction recherche et innovation, l'École a été reconnue admissible à gérer des fonds fédéraux de recherche par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Cette même agence a aussi octroyé à l'École une « chaire de recherche industrielle » collégiale en arts du cirque. Ces reconnaissances ont pour effet de favoriser des collaborations avec les organismes et entreprises de création en arts du cirque. Elles permettront également l'appropriation de nouvelles connaissances et l'augmentation de la capacité de l'École, de son corps professoral et de ses étudiants, à prendre la responsabilité de projets de recherche appliquée ayant une incidence importante et durable sur la profession, le secteur et la discipline. Déjà l'École a conclu des ententes de partenariats interinstitutionnels de recherche avec l'Université Edith Cowan de Perth en Australie, l'Université Concordia et l'Université de Montréal.

En 2011-2012, l'École a déjà démarré des projets de recherche pédagogique portant sur « l'introduction du *decision training* dans la formation supérieure en arts du cirque et ses effets sur les stratégies d'enseignement, l'apprentissage et la performance » et également sur « l'impact de l'apport théorique sur l'apprentissage moteur proprioceptif ».

Finalement, l'École a été l'hôte d'un symposium d'échanges pédagogiques de la Fédération européenne des écoles professionnelles de cirque portant sur l'enseignement des sangles aériennes. Quinze spécialistes du Canada, de l'Australie, de la Belgique, du Danemark, de la France et du Royaume-Uni se sont réunis à Montréal pour établir les fondamentaux de l'enseignement préparatoire et supérieur de cette discipline.



L'École a maintenu d'énergiques activités de recrutement au Canada comme à l'étranger. On a ainsi réédité une tournée de présélection de 17 villes au Canada s'ajoutant aux concours d'entrée traditionnellement tenus à Vancouver, Toronto et Montréal. Les villes de Québec, Rouyn-Noranda et de Saskatoon ont été ajoutées au circuit. Ainsi les candidatures de niveau secondaire du Québec et d'autres provinces canadiennes ont respectivement triplé et quadruplé par rapport au dernier triennat. Le résultat final montre une augmentation notable du nombre de Canadiens hors Québec dans le programme secondaire pour 2012-2013.

Au niveau collégial les efforts déployés au Canada hors Québec depuis deux ans s'avèrent efficaces. La demande demeure supérieure à la moyenne des trois dernières années et la qualité des candidats admis est du plus haut niveau. Au Québec, le nombre de candidatures se maintient dans la moyenne des trois dernières années alors que les admissions finales se sont redressées.

L'École a tenu la 2^e édition européenne de son concours d'entrée à Paris grâce au généreux accueil du Cirque Phénix. Ainsi les admissions de candidats européens sont plus élevées que jamais.

Finalement, grâce à l'aide de la Cité de Buenos Aires, l'École a tenu dans la capitale argentine la première édition sud-américaine de son concours d'entrée et a ainsi recruté un nombre record de candidats latino-américains.

L'École a poursuivi son action auprès de différentes communautés. Au bénéfice du public du quartier St-Michel de Montréal, l'École a donné un total de quatre représentations gratuites à la Tohu. Plus largement, au bénéfice du public scolaire de la région montréalaise et grâce à l'aide de la Fondation du Grand Montréal, l'École a accueilli à peu de frais plus de 5 500 jeunes dans ses spectacles de fin d'année.

En partenariat avec la Tohu, l'École a offert aux organismes et artistes de cirque professionnels, des services d'entraînement libre, de résidences de création ou de production. Au total, plus de 3 000 heures-personne d'utilisation du studio de création à des fins d'entraînement ont été offertes, de même que près de 800 heures d'occupation du studio en résidences. L'École a continué d'héberger gracieusement dans ses murs le siège social du regroupement national des arts du cirque, En Piste.

Finalement, l'École a démarré avec l'Académie les Estacades et le Centre Sportif Alphonse-Desjardins un programme préparatoire offert en alternance à Trois-Rivières et à Montréal.

Malgré la stagnation des subventions de fonctionnement en cette période de resserrement des finances publiques et grâce à l'augmentation des revenus d'exploitation et de collecte de fonds privés, l'École a pu une fois de plus préserver son équilibre financier et ce, sans que les actifs nets de la Fondation ne soient sollicités.

Distinctions des anciens de l'École

Angelica Bongiovanni (2011)

Médaille d'argent, Prix du public et Prix du Cirque Éloize du Festival Solycirco 2011 de Sylt, Allemagne (roue Cyr) ;

Héloïse Bourgeois et William Underwood (2005)

Médaille d'or et Prix du Président de la République du 33^e Festival Mondial du Cirque de Demain en France (duo mât chinois) ;

Ugo Dario et Maxim Laurin (2011)

Médaille d'or, Prix du Public, Prix du Cirque d'État de Saint-Petersbourg, Prix du Rosgoscirk et Prix du Ringling Bros and Barnum & Bailey du 33^e Festival Mondial du Cirque de Demain en France (duo planche coréenne) ;

Anne-Kim Déry et Marieve Hémond (2004)

1^{er} prix du 12^e Festival International de Cirque du Val d'Oise à Domont, France (duo carré aérien) ;

Leilani Franco (2008)

Prix de l'Étoile de demain du Festival Solycirco 2011 de Sylt, Allemagne (contorsion) ;

Natalie Good (2008)

Prix engagement GOP Variété Festival Solycirco 2011 de Sylt, Allemagne (fil de fer) ;

Alexandre Lane (2010)

Pierrot d'or à l'International Circus Festival de Budapest (cadre russe) ;

Alexandra Royer (2011)

Médaille d'or du Festival Solycirco 2011 de Sylt, Allemagne (cerceau aérien)



Malgré la qualité de leurs ressources matérielles et le niveau de leurs ressources financières, ce sont évidemment les personnes qui font les grandes écoles. Ces personnes réussissent quand elles s'impliquent et le font en équipe. La grande équipe de l'École à qui revient le mérite de ses succès au quotidien réunit désormais plus de 80 enseignants réguliers ou invités, une vingtaine de personnes affectées directement à l'organisation scolaire et pédagogique et au soutien à l'enseignement ainsi que 13 personnes affectées à l'administration, aux communications et au financement.

Notre équipe peut compter sur la gouvernance éclairée d'un conseil d'administration qui s'est diversifié grandement cette dernière année même s'il a vu le départ de trois grands bénévoles. Je remercie les administrateurs, anciens et nouveaux, de leur confiance et ne reconnaitrai jamais assez la contribution de ceux qui nous ont quittés en juin dernier après tant d'années investies dans le développement de notre école, Marc Gagnon, Jacques Coté, notre trésorier de longue date, et Bruno Duguay qui a présidé aux destinées de l'École pendant 12 ans.

Si d'entrée de jeu je soulignais la maturité de notre trentaine, il faut bien se méfier du confort qui pourrait nous tenter. En matière de cirque, la pédagogie fondée sur la création n'a que l'âge de notre école. Encore aujourd'hui nous apprenons tout autant que nous transmettons nous-mêmes. Il faut donc se garder des certitudes dans ce champ encore en friche, il nous faut continuer à expérimenter et nous maintenir dans un état permanent de recherche collective de l'excellence.

C'est la condition essentielle pour relever le défi de l'innovation en pédagogie comme en art et pour que la contribution de l'École demeure soutenue non seulement en artistes et pédagogues de valeur mais en impact sur l'évolution de notre discipline et de sa diversité. C'est ce que nous nous employons à faire en cette 32^e année scolaire de l'École.



Marc Lalonde
Directeur général
École nationale de cirque

Description sommaire des PROGRAMMES offerts

- **Préparatoire**

Premier niveau de formation professionnelle, ce programme parascolaire accueille les élèves de 9 à 13 ans ; il les prépare à la formation secondaire en arts du cirque pendant qu'ils poursuivent leurs études primaires ou secondaires de 1^{er} cycle dans un autre établissement.

- **Cirque-études secondaires - CES**

Ce programme de type arts-études est offert de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire et combine l'enseignement des matières scolaires obligatoires du régime pédagogique secondaire du Québec et la formation professionnelle en arts du cirque. Il mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS). L'élève en secondaire V profitera de cette dernière année pour se préparer au concours d'entrée du programme de niveau collégial (DEC).

- **Diplôme d'études collégiales en arts du cirque - DEC 561.D0**

Ce programme de formation supérieure et terminale en arts du cirque est d'une durée de trois ans et prépare directement à la pratique professionnelle. Destiné aux étudiants ayant complété leurs études secondaires, le programme combine la formation spécifique aux arts du cirque et de la scène à la formation générale collégiale. Les études mènent à l'obtention du DEC décerné par le MELS.

- **Diplôme d'études de l'École DEE**

Destiné exclusivement aux étudiants internationaux ayant complété leurs études secondaires, ce programme de formation supérieure en arts du cirque est d'une durée de trois ans. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études de l'École et préparent directement à la pratique professionnelle.

- **Atelier de recherche et de création des diplômés - NRC.0W - AEC**

En complément à sa formation supérieure, l'École offre à ses étudiants avancés et jeunes diplômés de participer à un stage d'insertion professionnelle. L'objectif de l'Atelier est de faire vivre à un collectif de jeunes artistes l'expérience complète de la création d'une oeuvre de cirque contemporain sous la direction d'un concepteur et metteur en piste. Le programme mène à l'obtention d'une AEC reconnue par le MELS.

- **Formation d'initiateur - NRC.0V, d'instructeur - NRC.08 et de formateur - NRC.09 - AEC**

Les programmes de formation d'initiateur, d'instructeur et de formateur en arts du cirque visent à former les professionnels de l'enseignement des arts du cirque afin de soutenir le développement de l'offre de services d'initiation et de formation en arts du cirque de qualité et sécuritaires. Ces formations sont sanctionnées par des AEC reconnues par le MELS.



Candidatures et ADMISSIONS de 2006 à 2012

	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis
Préparatoire	54	9	53	7	60	7	60	12	62	8	235	8	339	10
Cirque-études secondaires - CES		7		11		11		6		14		13		11
Diplôme d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	157	31	137	36	139	35	173	37	158	38	293	51	243	50
Atelier de recherche et de création - AEC NRC.0W	8	8	8	5	10	7	10	6	8	7	11	6	6	5
Pédagogie du cirque - Attestation d'études collégiales - AEC	13	13	17	17	26	22	35	28	32	32	24	18	20	17
Total	232		215		235		278		260		563		608	

L'École nationale de cirque tient à souligner l'apport des écoles de cirque et des clubs sportifs canadiens d'où proviennent plusieurs des nouveaux étudiants admis aux CES, DEC ou DEE pour 2012-2013 :

AFUK, Copenhague, Danemark
 Circus Danza Teatro, Monterrey, Mexique
 Circus Harmony, MO, États-Unis
 Circus Helsinki, Finlande
 Circus Space, Londres, Angleterre
 Circus Warehouse, NY, États-Unis
 Circus West, Colombie-Britannique, Canada
 Club Acrosport Barani, Québec, Canada
 Club de gymnastique du Centre de la Mauricie, Québec, Canada
 Club de gymnastique Gadbois, Québec, Canada
 Club de gymnastique Gymnamic, Québec, Canada
 Club de gymnastique Laval Excellence, Québec, Canada
 Club Duncan Dynamics Gymnastics, Colombie-Britannique, Canada
 Club Gymkara de Val d'Or, Québec, Canada
 École de cirque Creacirque, Namur, France
 École de cirque de Disraëli, Québec, Canada
 École de cirque de Lyon, France
 École de cirque de Québec, Québec, Canada
 École de cirque de Verdun, Québec, Canada
 École de cirque Gus Circus, Saint-Vallier, France

École de cirque Le clin d'œil d'Amos, Québec, Canada
 École de danse Maureen MacDonald, Québec, Canada
 École Horizon-Soleil, Québec, Canada
 École Léotard, Québec, Canada
 École nationale de cirque de Châtellerauld, France
 Escuela de Circo Carampa, Madrid, Espagne
 Escuela de Circo La Arena, Buenos Aires, Argentine
 Escuela de Circo Rogelio Rivel, Barcelone, Espagne
 Fontys - Académie de cirque, Eindhoven, Pays-Bas
 Gym Peseux ACNG, Neuchâtel, Suisse
 Jugend Circus, Bâle, Suisse
 Nepean – Corona School of Gymnastics, Ontario, Canada
 Orlando Circus School, FL, États-Unis
 Ottawa Rhythmic Gymnastics Club, Ontario, Canada
 School of Acrobatics and New Circus Arts, WA, États-Unis
 Toronto School of Circus Arts, Ontario, Canada
 Trick Circus, Melbourne, Australie
 West Coast Contortion and Acrobatics, Colombie-Britannique, Canada



PROMOTION 2012

de la formation supérieure des artistes de cirque



**MAUDE ARSENAULT
ET MIKAËL
BRUYÈRE-LABBÉ**
duo mât chinois



**RAPHAËL DUBÉ
ET YOHANN
FRADETTE-
TRÉPANIÉ**
jonglerie



SEBASTIAN KANN
cerceau aérien



**MÉLODIE LAMOUREUX
ET EVELYNE PAQUIN-
LANTHIER**
duo trapèze double



KEVIN BEVERLEY
trapèze-danse



ALBA FAIVRE
mât chinois



JONATHAN PEREZ
corde lisse



**GUILHEM CAUCHOIS
ET SARAH TESSIER**
duo trapèze



**SHANNON
GÉLINAS**
tissu



EMMALINE PIATT
corde volante



**SAMUEL CHARLTON
ET REUBEN HOSLER**
main à main



**AUDREY HAREL-
MONTPETIT**
équilibre – clown



LÉONIE PILOTE
mât chinois



JORDAN CLARK
équilibre



BRIDIE HOOPER
sangles aériennes -
contorsion



**CALIN
STEVENSON**
tissu



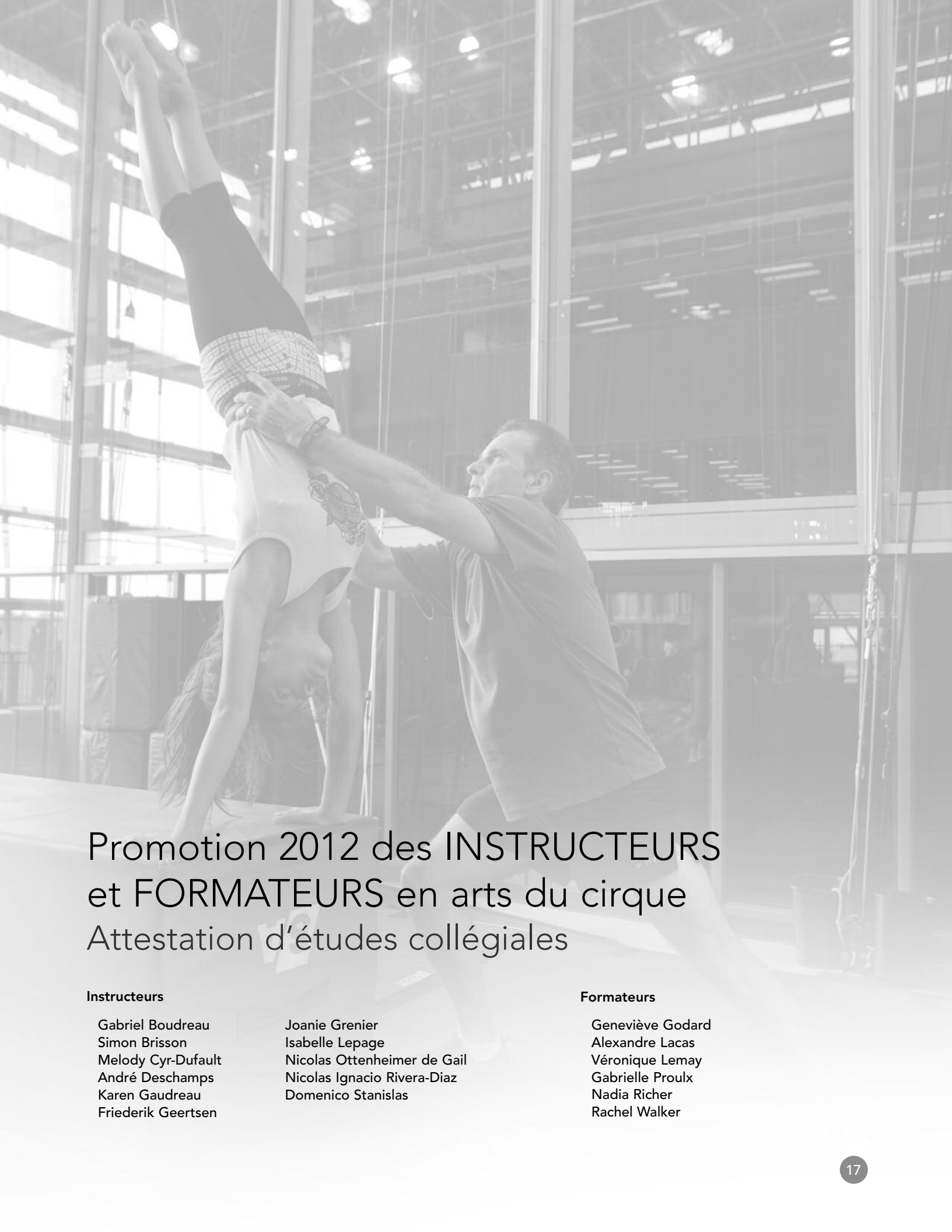
JOREN DAWSON
cerceau chinois
et sangles aériennes



**LAUREN
JOY HERLEY**
corde lisse



CAMILLE TREMBLAY
équilibre



Promotion 2012 des INSTRUCTEURS et FORMATEURS en arts du cirque Attestation d'études collégiales

Instructeurs

Gabriel Boudreau
Simon Brisson
Melody Cyr-Dufault
André Deschamps
Karen Gaudreau
Friederik Geertsens

Joanie Grenier
Isabelle Lepage
Nicolas Ottenheimer de Gail
Nicolas Ignacio Rivera-Diaz
Domenico Stanislas

Formateurs

Geneviève Godard
Alexandre Lacas
Véronique Lemay
Gabrielle Proulx
Nadia Richer
Rachel Walker

Élèves et étudiants par PROGRAMME de 2006 à 2012

	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Préparatoire	18	22	15	19	10	16	19
Cirque-études secondaires - CES	18	24	24	25	24	27	30
Diplômes d'études collégiales ou supérieures DEC-DEE	62	69	80	82	87	103	105
Atelier de recherche et de création - AEC NRC.0W	7	5	7	6	7	6	5
Attestation d'études collégiales Initiateur - AEC NRC.0V					4	1	3
Attestation d'études collégiales Instructeur - AEC NRC.08	5	6	12	19	15	5	3
Attestation d'études collégiales Formateur - NRC.09	8	10	10	9	12	17	12
Sous-total formation professionnelle	118	136	148	160	159	175	177
Camps estivaux	32	55	67	68	75	102	89
Activités de loisirs	120	165	145	155	116	190	163
Total	270	356	360	383	350	467	429



États financiers de

**École nationale
de cirque**

30 juin 2012

École nationale de cirque

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Bilan.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires des états financiers	7-14
Subventions et contributions	Annexe
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	Annexe

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'École nationale de cirque, qui comprennent le bilan au 30 juin 2012 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École nationale de cirque au 30 juin 2012, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que nous avons également exprimé une opinion sur les états financiers compris dans le rapport financier annuel présenté sur le formulaire prescrit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'exercice terminé le 30 juin 2012.

1

Samson Belin / Deloitte & Touche S.E.N.C.R.L.

Le 4 octobre 2012

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116671

École nationale de cirque

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2012

	2012	2011
	\$	\$
Revenus		
Subventions et contributions - annexe	3 819 954	3 565 119
Frais de scolarité	867 451	681 147
Contrat de service de formation	10 148	32 984
Location de locaux et équipements	359 474	337 681
Spectacles et festivals	281 118	236 295
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque - annexe	394 992	315 229
Services d'hébergement	157 806	45 173
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées	489 964	484 473
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	42 570	41 020
Autres	23 767	22 590
	6 447 244	5 761 711
Dépenses		
Salaires et honoraires	3 631 079	3 290 543
Charges sociales	463 696	400 114
Services professionnels	333 633	305 722
Fournitures et approvisionnements	503 498	416 160
Déplacements, communications et informations	322 896	323 995
Services contractuels	266 894	228 987
Location d'équipements	95 665	82 276
Aide financière aux élèves	67 250	46 500
Assurances et permis	46 046	49 221
Entretien de l'équipement et de l'immeuble	33 148	19 361
Créances douteuses	6 625	155
Frais financiers	69 103	12 040
Amortissement des immobilisations corporelles	599 830	585 997
	6 439 363	5 761 071
Excédent des revenus sur les dépenses	7 881	640

École nationale de cirque
État de l'évolution des actifs nets
Exercice terminé le 30 juin 2012

	2012				2011
	Investis en immobilisations	Affectés (note 13)	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 162 389	150 000	(480 142)	832 247	831 607
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	7 881	7 881	640
Investissement en immobilisations corporelles	142 040	-	(142 040)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(599 830)	-	599 830	-	-
Subventions et dons de l'exercice relatifs au financement des immobilisations corporelles	(5 000)	-	5 000	-	-
Amortissement des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	532 534	-	(532 534)	-	-
Solde à la fin	1 232 133	150 000	(542 005)	840 128	832 247

École nationale de cirque

Bilan

au 30 juin 2012

	2012	2011
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	96 386	-
Dépôt à terme, au taux de 1,18 %	500 000	-
Débiteurs (note 3)	364 046	507 090
Subventions de fonctionnement à recevoir (note 4)	338 890	-
Tranche de la subvention et dons affectés au projet de construction à recevoir encaissable à moins d'un an (note 5)	76 119	2 381 800
Frais payés d'avance	57 358	51 866
	1 432 799	2 940 756
Subvention et dons affectés au projet de construction à recevoir (note 5)	2 196 830	-
Immobilisations corporelles (note 6)	22 773 345	23 231 135
	26 402 974	26 171 891
Passif		
À court terme		
Découvert bancaire	-	63 917
Emprunt bancaire (note 7)	-	1 935 931
Créditeurs et charges à payer (note 8)	640 858	686 436
Revenus reportés	139 817	139 251
Subventions de fonctionnement reportées	968 184	445 363
Tranche des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées échéant à moins d'un an (note 9)	529 480	529 380
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 10)	76 119	-
	2 354 458	3 800 278
Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées (note 9)	21 011 732	21 539 366
Dette à long terme (note 10)	2 196 656	-
	25 562 846	25 339 644
Actifs nets		
Investis en immobilisations	1 232 133	1 162 389
Affectés (note 13)	150 000	150 000
Non affectés	(542 005)	(480 142)
	840 128	832 247
	26 402 974	26 171 891

Au nom du conseil

....., administrateur

....., administrateur

École nationale de cirque
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 30 juin 2012

	2012	2011
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	7 881	640
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	599 830	585 997
Amortissement des subventions relatives		
aux immobilisations corporelles reportées	(489 964)	(484 473)
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	(42 570)	(41 020)
	75 177	61 144
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement (note 11)	276 471	(346 461)
	351 648	(285 317)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(37 025)	-
Augmentation de la dette à long terme	2 309 800	-
Variation de l'emprunt bancaire	(1 935 931)	614 094
Subventions encaissées relatives		
aux immobilisations corporelles	36 851	189 956
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque affectés au projet de construction	77 000	150 000
	450 695	954 050
Activité d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(142 040)	(650 947)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	660 303	17 786
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début	(63 917)	(81 703)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin	596 386	(63 917)

(Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 11).

Opérations sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice 2011, des subventions ont été accordées relativement à des immobilisations corporelles pour un montant total de 777 508 \$, dont 437 552 \$ n'avaient pas été encaissés au 30 juin 2011.

1. Description de l'École

L'École, organisme sans but lucratif, est constituée selon la troisième partie de la *Loi sur les compagnies* du Québec et est considérée comme organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'École a comme but l'enseignement spécialisé dans le milieu du cirque à une clientèle âgée de 9 à 30 ans.

2. Conventions comptables

L'École a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA* qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de l'École pour l'exercice terminé le 30 juin 2012. L'École continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*.

Les états financiers ont été dressés selon les Principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction attribuable aux actifs financiers ou passifs financiers qui ne sont pas classés comme étant détenu à des fins de transaction seront ajoutés au coût d'acquisition initial de ces instruments financiers. Autrement, ces coûts seront passés directement à la dépense. L'évaluation ultérieure des instruments financiers tient compte des éléments suivants :

Encaisse

Cet actif financier est considéré comme un instrument financier détenu à des fins de transaction. Il est donc comptabilisé à sa juste valeur à la date de clôture, celle-ci étant fondée sur les cours les plus récents, habituellement le cours acheteur le plus récent. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont comptabilisés à l'état des résultats.

Le principe de la date de transaction a été choisi par l'École pour le moment de la comptabilisation des transactions afférentes aux placements.

Débiteurs, subventions à recevoir et créditeurs et charges à payer

Les débiteurs et les subventions à recevoir, classifiés comme prêts et créances, ainsi que les créditeurs et charges à payer, classifiés comme autres passifs, sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. Conventions comptables (suite)

Constatation des produits

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports tels que les subventions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports afférents aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les frais d'inscription et droits de scolarité sont enregistrés au cours de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les revenus liés aux spectacles, festivals et événements spéciaux sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Les dons autres que ceux afférents aux immobilisations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dons afférents aux immobilisations suivent la même méthode de constatation que les apports afférents aux immobilisations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Immeuble	50 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Équipements d'enseignement	10 ans
Équipements informatiques	3 ans
Aménagement intérieur	30 ans
Équipements audiovisuels	5 ans
Appareils et outils	5 ans
Équipement de service médical	5 ans
Équipements intégrés	25 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

2. Conventions comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus d'exploitation et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Nouveau référentiel comptable

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1 janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. L'adoption anticipée de ces normes est permise. À l'heure actuelle, l'École prévoit utiliser les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas encore été déterminée.

3. Débiteurs

	2012	2011
	\$	\$
Don - Fondation de l'École nationale de cirque	161 597	231 559
Débiteurs - autres	159 970	217 687
Taxes à la consommation	42 479	57 844
	364 046	507 090

4. Subventions de fonctionnement à recevoir

	2012	2011
	\$	\$
Solde au début	-	84 000
Revenus de l'exercice (annexe)	3 819 954	3 565 119
Encaissements	(3 481 064)	(3 649 119)
Solde à la fin	338 890	-

École nationale de cirque
Notes complémentaires des états financiers
30 juin 2012

5. Subvention et dons affectés au projet de construction à recevoir

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Subvention du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (note 10)	2 272 949	2 309 800
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	-	72 000
	2 272 949	2 381 800
Tranche encaissable à moins d'un an	76 119	2 381 800
	2 196 830	-

6. Immobilisations corporelles

	<u>2012</u>		<u>2011</u>
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	Coût		
	\$	\$	\$
Terrain	16 069	-	16 069
Immeuble	26 120 000	3 774 720	22 771 054
Mobilier de bureau	173 681	93 615	89 495
Équipements d'enseignement	303 650	113 716	206 555
Équipements informatiques	47 844	39 096	8 413
Aménagement intérieur	6 723	1 310	5 637
Équipements audiovisuels	18 597	13 216	5 868
Appareils et outils	45 906	34 056	11 188
Équipement de service médical	5 764	3 337	3 580
Équipements intégrés	127 432	19 255	113 276
	26 865 666	4 092 321	23 231 135

Au cours de l'exercice, aucun intérêt n'a été capitalisé au coût de l'immeuble (102 301 \$ en 2011).

7. Emprunt bancaire

L'École dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 350 000 \$ et porte intérêt au taux préférentiel de la « Caisse centrale Desjardins » majoré de 3 %. L'emprunt est renouvelable annuellement et est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 30 juin 2012, cet emprunt est inutilisé.

8. Créiteurs et charges à payer

	2012	2011
	\$	\$
Créiteurs - Fondation de l'École nationale de cirque	49 167	34 775
Fournisseurs	298 649	379 728
Salaires et charges sociales	293 042	271 933
	640 858	686 436

9. Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées

	2012			2011
	Subventions	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Subvention du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	19 652 045	3 088 266	16 563 779	16 971 594
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	1 899 564	128 271	1 771 293	1 822 683
Intérêts capitalisés	1 524 028	259 087	1 264 941	1 295 422
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	2 198 000	268 570	1 929 430	1 967 000
Revenus de soumissions	12 150	2 065	10 085	10 328
Autres	1 772	88	1 684	1 719
	25 287 559	3 746 347	21 541 212	22 068 746
Tranche échéant à moins d'un an	-	-	529 480	529 380
	25 287 559	3 746 347	21 011 732	21 539 366

École nationale de cirque
Notes complémentaires des états financiers
30 juin 2012

10. Dette à long terme

	2012	2011
	\$	\$
Prêt à terme, au taux de 4,34 %, remboursable semestriellement par tranche de 86 974 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2016, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur les créances présentes et futures ⁽¹⁾	2 272 775	-
Tranche échéant à moins d'un an	76 119	-
	2 196 656	-

⁽¹⁾ En vertu de cette entente, la subvention à recevoir du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (note 5) servira à réduire les remboursements de capital. Les intérêts sont également financés par le Ministère.

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2013	76 119
2014	79 459
2015	82 945
2016	86 583
2017	1 947 669

11. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2012	2011
	\$	\$
Débiteurs	143 044	(258 330)
Subventions de fonctionnement à recevoir	(338 890)	84 000
Frais payés d'avance	(5 492)	(3 051)
Créditeurs et charges à payer	(45 578)	(644 961)
Revenus reportés	566	30 518
Subventions de fonctionnement reportées	522 821	445 363
	276 471	(346 461)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Encaisse	96 386	-
Dépôt à terme	500 000	-
Découvert bancaire	-	(63 917)
	596 386	(63 917)

12. Engagement

L'École s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation pour des équipements de bureau. Les loyers futurs s'élèveront à 38 754 \$ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

	\$
2013	9 308
2014	9 308
2015	9 308
2016	8 360
2017	2 470
	38 754

13. Affectations grevant les actifs nets

Le 11 septembre 2000, le conseil d'administration a adopté la proposition de maintenir une réserve qui ne pourra être affectée au budget de l'École sans une résolution du conseil d'administration. La réserve servira aux fins suivantes :

- a) Développement futur de l'institution
- b) Fonds de roulement
- c) Palliatif d'une baisse subite de clientèle
- d) Améliorations ou réparations au bâtiment

L'École devra maintenir la réserve à une valeur minimale de 100 000 \$. Toute somme excédant 300 000 \$ sera retournée dans les actifs nets non affectés.

14. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'École a reçu une somme de 72 843 \$ (63 729 \$ en 2011) de la Fondation de l'École nationale de cirque servant à couvrir les salaires versés par l'École pour les activités de collecte de fonds de la Fondation.

Dans le cadre du projet de construction d'un studio et de résidences, la Fondation de l'École nationale de cirque a versé un montant de 77 000 \$ à l'École au cours de l'exercice (150 000 \$ en 2011).

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

15. Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, l'École doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le contingent des versements est un montant minimum calculé qu'un organisme de bienfaisance doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de l'École. Au 30 juin 2012, l'École se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

16. Instruments financiers

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, du dépôt à terme, des débiteurs, des subventions à recevoir et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de taux d'intérêt

L'École est assujettie au risque de taux d'intérêt dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car l'emprunt bancaire est à taux variable.

Subventions et contributions

Exercice terminé le 30 juin 2012

	2012	2011
	\$	\$
Fonctionnement		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	1 850 389	1 673 029
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	1 035 000	1 035 000
Ministère du Patrimoine canadien	840 000	840 000
	3 725 389	3 548 029
Projets		
Conseil de recherche en sciences humaines	35 382	-
Association des collèges privés du Québec	51 900	-
Emploi-Québec	1 783	5 350
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	3 500	6 740
Ministère des Relations internationales du Québec	2 000	5 000
	94 565	17 090
	3 819 954	3 565 119

Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque

Exercice terminé le 30 juin 2012

	2012	2011
	\$	\$
Fonctionnement	254 899	205 000
Bourses aux élèves	67 250	46 500
Collecte de fonds (note 14)	72 843	63 729
	394 992	315 229



RAPPORT DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE



Grâce à l'appui de nombreux donateurs au Canada comme à l'étranger, la Fondation apporte un soutien financier vital à l'École. Elle lui permet de poursuivre l'excellence de sa mission éducative, de réaliser des projets pédagogiques et artistiques innovateurs, de fournir à ses élèves les meilleurs services et d'être accessible aux jeunes de talent provenant de partout au Canada.

Programme de BOURSES

Un appui indispensable pour la relève en arts du cirque

La générosité des donateurs à la campagne majeure 2002-2006 a rendu possible la création d'un fonds de bourses qui apporte une aide financière substantielle aux étudiants et leur permet ainsi de poursuivre leur formation à l'École nationale de cirque.

Distribution des bourses

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Programmes collégiaux	16	16	21	21	26
Programmes secondaires	14	10	8	3	7
Total des bourses	30	26	29	24	33
Total \$	54 350 \$	45 750 \$	54 000 \$	46 500 \$	67 250 \$



SOIRÉE-BÉNÉFICE 2012

Grâce à la générosité de nos partenaires et donateurs, la Soirée-bénéfice du 31 mai 2012 a été une grande réussite! Sous la présidence d'honneur de Stéphane Achard, Premier vice-président et directeur général, Services aux entreprises au Mouvement Desjardins, l'événement a permis de recueillir 250 000 \$ au profit du Spectacle annuel de l'École nationale de cirque et des exercices publics des étudiants.

Grâce à la générosité de nos donateurs, les 24 diplômés de l'École ont eu l'occasion de présenter leurs travaux personnels dans un spectacle de niveau professionnel. Le spectacle annuel a été une expérience essentielle au lancement de la carrière de ces jeunes artistes qui depuis, ont tous réussi leur insertion professionnelle.

La Fondation remercie sincèrement tous les donateurs et partenaires, les membres du comité d'honneur, les dirigeants du Cirque du Soleil, les administrateurs de l'École et de la Fondation, ainsi que tous les bénévoles, sans qui ce succès n'aurait pas été possible.

COMMANDITAIRES

Partenaire présentateur 20 000 \$

Mouvement Desjardins

Partenaire 10 000 \$

Solotech

Commanditaires 5 000 \$

Bombardier
Borden Ladner Gervais
Hunt Partners
Power Corporation du Canada
Rio Tinto Alcan
Services Financiers David Forest

KPMG

Lavery
Les Productions Feeling
Lucien Bernèche
Metafore
Norton Rose Canada
Outbox Technology
Québecor
RailTerm
ROBIC
Samson Bélair / Deloitte & Touche
Tuango
Wortzman Nickle Professional Corporation

500 \$ et plus

Action Sport Physio Centre-Ville
Aéroports de Montréal
Artelite
ARTV
Autolux MB Collision
Catherine B. Bachand
Banque Nationale Groupe Financier
Banque Scotia
Bell Canada
Roger Berthelot
Robert Blain
Brio Conseils
Capital Augusta
Catsima
Chubb du Canada
Compagnie d'Assurance
Cirque du Soleil
Cirque Éloize
Cisco Systèmes
Jacques J. Coté
Couvre-planchers Labrosse
Mario D'Amico
Lili de Grandpré
Suzanne de Grandpré
Deschênes & Perreault Construction
Desjardins, Ménard et associés
E3 Services Conseils
Financière Banque Nationale
Fondation Daniel Lamarre
Fujitsu
Jean-Pierre Gagné
Gaz Metro
GDI – Distinction
Gestion d'actifs Burgundy
Gestion environnementale Éconord
Groupe Jean Coutu (PJC)
Groupe Permacon
Groupe Sportscène

GSF Canada

Hardy, Normand et associés
Bernard Hébert
Roger Hobden
Imprimerie Contact
Industrielle Alliance
Inspec-Sol
Intégrale MBD
Interface Flooring Systems
Suzanne Langevin et Guy Lapierre
Danny Lavy
John LeBoutillier
Lectra
Le réseau des sports (RDS)
Les 7 doigts de la main
Les Centres Jeunesse de Lanaudière
Robert Levac
Manufacture de Lingerie Château
Charles E. Martin
David McAusland
McCarthy Tétrault
Mouvement québécois de la qualité
Robert C. Nadeau
Newmark Knight Frank Devencore
Northbridge Assurance
Brian et Carol O'Sullivan
Palais des congrès de Montréal
Pierre Petit
Placements Montrusco Bolton
Raymond Chabot Grant Thornton
Nicole Riendeau et Yvon R. Tessier
Rogers Communications
SAP Canada
Stephen J. Shiller
Société du Vieux Port de Montréal
Société Générale (Succursale Canada)
Symantec
Synetik
Truck'N'Roll
UBS Valeurs mobilières Canada
Valeurs mobilières Desjardins
Peter et Karen Velan
Vézina assurances
Videotron Business Solutions
Xerox Canada

Partenaires de biens et services

Les Eaux Naya
S.P.I.N.
Vincent Lafleur Traiteur

DONATEURS

7 500 \$

Desjardins Capital de risque
JTI-Macdonald Corp.

5 000 \$

Laurent Wermenlinger

2 500 \$ - 4 999 \$

André Rodrigue Peintre Décorateur
Anonyme
Aon Reed Stenhouse
Hélène Blackburn et Bruno Duguay
Caisse Desjardins du Centre-est de la métropole
Caisse d'économie solidaire Desjardins
Centre financier aux entreprises Desjardins de l'Est de Montréal
Centre financier aux entreprises Desjardins de l'Ouest de Montréal
Centre financier aux entreprises Desjardins Rive-Sud
Centre de semi-remorques Leader
CGI
Cirque du Soleil
Cogeco Câble
Deeth Williams Wall
Desjardins Marché des capitaux
Farris, Vaughan, Wills & Murphy
Fasken Martineau
Groupe Desgagnés
Heenan Blaikie
Informatique ProContact
Irving Mitchell Kalichman

Campagne annuelle 2011-2012

Fonds pour la relève

Fonds pour l'enseignement et l'excellence artistique

Fonds des priorités de l'École

Donateur Principal 100 000 \$ et plus

Cirque du Soleil

Cercle des Grands Donateurs 5 000 \$ - 10 000 \$

Alain Pacherie - Cirque Phénix
Banque Nationale du Canada
Fondation du Grand Montréal
KPMG

Cercle des Maîtres de piste 1 000 \$ - 4 999 \$

Roger Berthelot
Robert Blain
William et Jeannette Buholzer
Cogeco Câble inc.
Lili de Grandpré
Bruno Duguay
Employés du Cirque du Soleil
Luc Filiatreault
Fondation Daniel Lamarre
Marc Gagnon
Bernard Hébert
Hewitt Équipement Limitée
Jean-Pierre et Caroline Jelmoni
JTI-Macdonald Corp.
Marc Lalonde
Les Productions Feeling
David McAusland
Scott D. Miller
Carol et Brian O'Sullivan
Parents des étudiants de l'ÉNC
RBC Foundation
Nicole Riendeau et Yvon R. Tessier
ROBIC
Services Financiers David Forest

Cercle des Ambassadeurs 500 \$ - 999 \$

Banque CIBC – Programme des employés ambassadeurs
Herbert Black
CGI
Jacques Côté
Yves Desmarais
Wolfgang et Martina Droescher
Emmanuel Dubourg, député de Viau
Aldo Giampaolo
Roslyn Heward
Christophe Rousseau

Cercle des Supporteurs 200 \$ - 499 \$

Anonyme
Claude Bédard
Julia Bouvet
Calvin B. et Karen Buss
Gilles Chatel
Rodolph et Angélique Delin
Deschênes & Perreault Construction
Jordan Fiksenbaum
J.F.P. Marois Couvre Plancher
Anthony S. Layton
Jacques Méthé
Charles Morgan
André Morissette
Placements Montrusco Bolton
Anton Schlemm
Yannick Spierkel
Chantal Tremblay
Neilson Vignola
Tessie Yanez

Merci aux donateurs !





États financiers de la

**FONDATION DE L'ÉCOLE
NATIONALE DE CIRQUE**

pour l'exercice clos le 30 juin 2012



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables professionnels agréés
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Fondation de l'École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'École nationale de cirque, qui comprennent le bilan au 30 juin 2012, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.



Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation de l'École nationale de cirque tire des revenus de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation de l'École nationale de cirque. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si, au 30 juin 2012 et au 30 juin 2011 et pour les exercices clos à ces dates, certains redressements auraient dû être apportés au montant des dons reçus et au résultat net présentés dans les états des résultats ainsi qu'à l'actif à court terme et à l'actif net non affecté présentés dans les états de la situation financière. Cela nous a conduits à exprimer une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers au 30 juin 2011 et pour l'exercice clos à cette date.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'École nationale de cirque au 30 juin 2012, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*KPMG A.R.L. / S.R.N.C. R.L.**

Le 4 octobre 2012

Montréal, Canada

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

États financiers

Exercice clos le 30 juin 2012

États financiers

Bilan	1
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets.....	3
Notes afférentes aux états financiers	4

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Bilan

30 juin 2012, avec informations comparatives de 2011

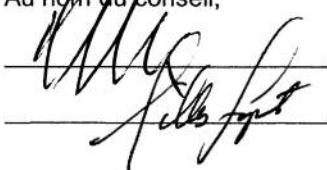
	2012		2011			
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admini- stration	Total	Total
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	— \$	— \$	— \$	60 589 \$	60 589 \$	200 102 \$
Dépôts à terme de 0,65 % à 1,02 % (0,875 % à 1,55 % en 2011)	—	—	—	320 875	320 875	396 673
À recevoir de l'École nationale de cirque	—	—	—	49 167	49 167	34 775
À recevoir du Fonds - bourses	—	—	—	191 209	191 209	159 640
À recevoir du Fonds - maintien des actifs	—	—	—	61 217	61 217	54 411
À recevoir du Fonds de dotation non affecté	—	—	—	16 578	16 578	11 348
Débiteurs	—	—	—	48 321	48 321	23 511
Frais payés d'avance	—	—	—	1 350	1 350	791
Stocks	—	—	—	1 750	1 750	1 750
	—	—	—	751 056	751 056	883 001
Placements (note 2)	300 256	1 404 293	1 026 906	460 731	3 192 186	3 239 484
	300 256 \$	1 404 293 \$	1 026 906 \$	1 211 787 \$	3 943 242 \$	4 122 485 \$

Passif et actifs nets

Passif à court terme						
Dons à payer à l'École nationale de cirque	— \$	— \$	— \$	161 597 \$	161 597 \$	303 559 \$
À payer au Fonds d'administration	61 217	191 209	16 578	—	269 004	225 399
Charges à payer	—	—	—	5 773	5 773	5 363
	61 217	191 209	16 578	167 370	436 374	534 321
(Pertes) apports reporté(e)s afférent(e)s aux charges d'exercices futurs (note 3)	(18 558)	(9 709)	—	—	(28 267)	42 159
Actifs nets	257 597	1 222 793	1 010 328	1 044 417	3 535 135	3 546 005
	300 256 \$	1 404 293 \$	1 026 906 \$	1 211 787 \$	3 943 242 \$	4 122 485 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 , administrateur
 , administrateur

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2012, avec informations comparatives de 2011

	2012				2011	
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total	Total
Revenus						
Campagne annuelle	— \$	— \$	— \$	162 875 \$	162 875 \$	99 246 \$
Campagne pour les résidences	—	—	—	5 000	5 000	155 000
Campagne de financement	—	—	—	230	230	31 398
Subvention - Placements Culture	—	—	—	—	—	62 000
Spectacle-bénéfice						
Billets - avec reçus (80 %)	—	—	—	120 400	120 400	105 600
Billets - sans reçus (20 %)	—	—	—	30 100	30 100	26 400
Dons avec reçus (100 %)	—	—	—	32 879	32 879	18 100
Commandites	—	—	—	66 733	66 733	58 195
	—	—	—	250 112	250 112	208 295
Fonds - bourses	—	31 569	—	—	31 569	28 568
Fonds - maintien des actifs	6 806	—	—	—	6 806	6 159
Autres dons	—	—	—	10 000	10 000	4 500
Revenus de placements réalisés	—	—	22 878	13 863	36 741	31 208
	6 806	31 569	22 878	442 080	503 333	626 374
Dépenses						
Financement						
Campagne de financement	—	—	—	3 955	3 955	7 055
Spectacle-bénéfice	—	—	—	42 828	42 828	36 069
Exploitation						
Honoraires	—	—	—	9 784	9 784	6 000
Frais de bureau	—	—	—	5 575	5 575	2 997
Frais de repré- sentation	—	—	—	936	936	133
Frais bancaires	—	—	—	3 550	3 550	1 047
Autres bourses	—	—	—	—	—	3 000
Frais de gestion	1 530	7 153	5 230	(13 913)	—	—
	1 530	7 153	5 230	52 715	66 628	56 301
Excédent des revenus sur les dépenses avant dons et bourses	5 276	24 416	17 648	389 365	436 705	570 073
Don fonctionnement - ENC	5 276	—	—	249 623	254 899	205 000
Don pour collecte de fonds - ENC	—	—	—	72 843	72 843	63 729
Don - Bourses pour étudiants - ENC	—	24 416	—	42 834	67 250	46 500
Don - Projet résidences	—	—	—	5 000	5 000	217 000
Excédent des revenus sur les dépenses	— \$	— \$	17 648 \$	19 065 \$	36 713 \$	37 844 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 30 juin 2012, avec informations comparatives de 2011

	2012				2011	
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total	Total
Solde au début	257 597 \$	1 222 793 \$	1 034 665 \$	1 030 950 \$	3 546 005 \$	3 468 559 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	—	—	17 648	19 065	36 713	37 844
Apports reçus (utilisés) à titre de dotation	—	—	—	—	—	(62 000)
(Perte) gain non réalisé(e) sur placements à la fin de l'année	—	—	(41 985)	(5 598)	(47 583)	101 602
Solde à la fin	257 597 \$	1 222 793 \$	1 010 328 \$	1 044 417 \$	3 535 135 \$	3 546 005 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 juin 2012

La Fondation de l'École nationale de cirque (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et elle est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les fonds de la Fondation doivent être utilisés pour venir en aide à l'École nationale de cirque pour lui permettre de réaliser sa mission et celle de ses composantes et constituantes, et contribuer à l'évolution et au développement des arts du cirque, notamment à la formation professionnelle, à la recherche et à la création. L'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur la Fondation puisque le président de l'École siège aux deux conseils d'administration.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus découlant des collectes de fonds et des événements bénéfiques sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

b) Fonds de dotation

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets. Les revenus de placement sont présentés comme produits à l'état des revenus et dépenses de l'exercice au cours duquel les bourses d'études connexes prévues ainsi que les dons à l'École nationale du cirque sont versés. Les revenus de placement, qui seront utilisés pour des dépenses futures, sont reportés et présentés à titre d'apports (pertes) reporté(e)s afférent(e)s aux charges d'exercices futurs.

c) Instruments financiers

Le chapitre 3855 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), *Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation*, établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Conformément aux nouvelles normes, les actifs et passifs financiers sont d'abord comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés selon leur classement, tel qu'il est décrit ci-après. Ces instruments financiers doivent être classés dans des catégories définies. Ce classement détermine la façon dont chaque instrument est évalué ainsi que le mode de présentation des gains et des pertes s'y rapportant.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2012

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers, sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La Fondation a classé son encaisse et ses dépôts à terme comme « détenus à des fins de transaction », ses débiteurs et sommes à recevoir comme « prêts et créances » et ses dons à payer et charges à payer comme « autres passifs financiers ». Les placements ont été classés comme « disponibles à la vente ».

2. Placements

Les placements sont constitués de 2 866 852 \$ (2 920 546 \$ en 2011) de parts du fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal et d'une obligation d'Épargne Placements Québec de 325 334 \$ (318 938 \$ en 2011). Seuls les revenus générés par ces placements peuvent être utilisés par la Fondation, à l'exception des placements du Fonds d'administration, puisque tous les donateurs ont exigé que le capital fasse l'objet d'un placement à perpétuité.

3. (Pertes) apports reporté(e)s afférent(e)s aux charges d'exercices futurs

			2012	2011
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Total	Total
Solde au début	(6 068)\$	48 227 \$	42 159 \$	(108 352)\$
Revenus de placements réalisés	6 806	31 569	38 375	34 727
Imputation des apports aux résultats	(6 806)	(31 569)	(38 375)	(34 727)
Variation de la valeur marchande des placements au cours de l'exercice	(12 490)	(57 936)	(70 426)	150 511
Solde à la fin	(18 558)\$	(9 709)\$	(28 267)\$	42 159 \$

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2012

4. Actifs nets reçus à titre de dotation

Les actifs nets reçus à titre de dotation sont des fonds qui serviront aux fins spécifiées par les donateurs, notamment pour des bourses d'études aux élèves et pour le maintien des actifs immobiliers de l'École nationale de cirque.

5. Instruments financiers

a) Juste valeur

La Fondation a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif à court terme se rapproche de leur juste valeur puisqu'ils ont une date d'échéance rapprochée en raison de la brièveté de la période à courir jusqu'à l'échéance. Tous les autres instruments financiers sont présentés à la juste valeur.

b) Risque de change

Très peu de transactions sont effectuées en devises étrangères. La Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au taux de change des devises étrangères.

c) Risque de taux d'intérêt

Tous les placements à court terme de la Fondation portent des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, un changement du taux d'intérêt sur le marché aura une incidence sur la valeur de ces investissements.

d) Risque de volatilité

Les placements de la Fondation sont présentés à la juste valeur marchande de 3 192 186 \$ au 30 juin 2012 (3 239 484 \$ au 30 juin 2011) et sont soumis au risque de volatilité du marché.

e) Risque de crédit

Au 30 juin 2012, la Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au crédit.

6. Informations sur le capital

L'objectif de la Fondation de l'École nationale de cirque lors de la gestion de son capital est de maintenir une continuité d'exploitation afin de fournir à ses intervenants un niveau approprié de services et de prestations.

Il n'y a pas de restrictions sur l'utilisation de l'actif net du fonds d'administration de la Fondation de l'École nationale de cirque.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2012

6. Informations sur le capital (suite)

La Fondation de l'École nationale de cirque gère l'actif net en fonction des risques, de la structure de l'actif net selon les objectifs de la Fondation, de l'évolution des conditions économiques et des risques des actifs sous-jacents.

7. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie au cours de l'exercice.

8. Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de charité, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le contingent des versements est un montant minimum calculé qu'un organisme de charité doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation. Au 30 juin 2012, la Fondation se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.





